

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE  
Mme Séverine LE FLOCH à Mme Marylise FOIDART  
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE  
M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 novembre 2021
Date de l'affichage	24 novembre 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

-----  
**2021 108      Conseil d'administration du CCAS – désignation et composition**

Rapporteur : J. Daniel

Par délibération en date du 4 juillet 2020, à l'occasion du renouvellement de l'assemblée délibérante, il avait été procédé à l'élection des membres des représentants du conseil municipal au CCAS à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel.

Compte tenu de la démission de Madame Lydia DUBOS, membre de la liste « Guidel avenir », il est proposé d'élire un nouveau représentant au sein du Conseil d'administration du CCAS.

Il est précisé que le Conseil municipal peut, conformément à l'article L2121.21 du CGCT, décider, à l'unanimité, de recourir à un vote à main levée pour cette élection.

Monsieur Didier LEMARCHAND, membre du groupe « Guidel avenir » a fait connaître son intérêt pour intégrer le CA du CCAS.

Il est donc proposé de procéder à l'élection de Monsieur Didier LEMARCHAND en remplacement de Madame Lydia DUBOS pour la liste « Guidel Avenir ».

	Le Maire
1	Arlette BUZARE
2	Sonia CAROFF
3	Françoise HENRIQUEZ
4	Anne-Marie GARANGE
5	Patrice LE STUNFF
6	Didier LEMARCHAND
7	Estelle MORIO
8	Pierre Yves LE GROGNEC

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 16 Novembre 2021,

**DECIDE** à l'unanimité que cette désignation se fera à main levée.

**ELIT** Monsieur Didier LEMARCHAND pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 1er décembre 2021  
Le Maire,  
Joël DANIEL

